

Indexation Bovine Laitière

Note d'information aux organisations génétiques des bovins laitiers



IBL n° 2015-7
19/10/2015
Référence n°0015202028

Sommaire :

1. L'utilisation des index étrangers dans l'évaluation polygénique de la production laitière
2. Index morphologiques de la race Abondance

1. L'utilisation des index étrangers dans l'évaluation polygénique de la production laitière

Depuis longtemps pour les races internationales (voir IBL 99-2), les index laitiers polygéniques ont été enrichis par les index laitiers convertis du pays d'origine, pour les mâles et les femelles étrangers (races brune, prim'holstein, pie-rouge et simmental). Le nouvel index parental a été intégré dans l'ascendance laitière des descendants mâles et femelles de première génération produisant en France. Cette opération appelée « blending » exige la demande périodique des index laitiers des mères des reproducteurs français auprès des indexeurs étrangers ; ces index sont parfois difficiles à obtenir et hétérogènes (d'origine polygénique, génomique ou sur ascendance).

Pour les mâles, la quasi-totalité disposant aujourd'hui ou prochainement selon la race, d'index génomiques qui valorisent les performances des filles françaises et étrangères incluses dans les index internationaux, cette opération ne présente plus d'intérêt. Pour les femelles, ce travail est moins nécessaire puisque toute femelle présumée d'élite peut disposer d'index génomiques.

L'effet du blending est surtout visible pour les taureaux importés, dans les races où leur index français est officiel. Un examen rapide montre dans chaque race régionale 15 à 20 taureaux anciens, avec assez peu de filles françaises, dont l'Inel peut varier de +/- 10 à 20 points. L'étude des index des femelles montre des variations plus limitées.

Variations des index des femelles avec la suppression du blending
(traitement d'octobre 2014)

Inel	Race PR	Race BR	Race SF	Race PH
Moyenne	-0.6	-0.1	0.2	-0.2
Ecart type	1.2	1.4	1.4	0.8
Minimum	-11	-10	-10	-14
Maximum	+2	+13	+13	+15

En conséquence, la suppression du blending a été décidée par le Groupe Indexation du 12/05/2015. A partir du traitement d'octobre 2015, les index laitiers polygéniques ne sont donc plus calculés avec un apport d'information étrangère. Un autre effet est que les index laitiers convertis des mères étrangères ne sont plus apportés au SIG. Cette suppression n'a par contre aucun effet sur les index génomiques ou sur les index internationaux.

2. Index morphologiques de la race Abondance

A la demande de l'OS Races Alpines Réunies, l'index composite de la mamelle a été révisé en juin 2015. Au lieu d'une égale contribution de ses 10 postes élémentaires, l'index Mamelle est maintenant défini comme suit :

$MA = 2.1355 * (-0.10 \text{ volume} + 0.10 \text{ équilibre} + 0.10 \text{ attache avt} + 0.125 \text{ hauteur attache arr.} + 0.125 \text{ largeur attache arr.} + 0.15 \text{ sillon} - 0.10 \text{ écart avant trayons} + 0.10 \text{ orientation tr.} - 0.05 \text{ longueur tr.} - 0.05 \text{ forme tr.})$.
Les pondérations de la synthèse morphologique MO ne sont pas modifiées.